



Salle / Lieu

Cabaret BMO

TLG CBMO

## Adresse

57 Rue Turgeon, Sainte-Thérèse, QC J7E 3H4

[Google Maps](#)

<https://goo.gl/maps/LKYFDxaLfNprbqXm7>

## Entrée des techniciens

Entrée des artistes (proche de la porte de garage)

[Google Maps](#)

<https://goo.gl/maps/kBsvMmduJP3s4cp59>

## Stationnement

Pas de stationnement gratuit.  
Stationnement dans la rue.

## Transport en commun

Bus : 9

## Équipe(s) Maison

Simon Rivest

Robin Kittel-Ouimet

Chef Poly. Audio (Chef polyvalent sonorisateur)  
Chef Poly. Lx (Chef polyvalent éclairagiste)

**TOUJOURS SE RAPPORTER AU CHEF MACHINISTE**

## Console(s) LX

ETC express  
Martin M1 (Onix)

## Console(s) Audio

Behringer x32  
Yamaha M7CL  
Yamaha QL5

## Responsable

Jean-François Bernier

Directeur technique

## Service de paie

François Cholette Dufour

514-862-2270

[comptabilite@odyscene.com](mailto:comptabilite@odyscene.com)

## Délégués sociaux

[deleguessociaux@iatse56.com](mailto:deleguessociaux@iatse56.com)

## Délégué d'atelier

Martin Dussault

[delegue56ody@gmail.com](mailto:delegue56ody@gmail.com)

## Outils

### Obligatoires

Bottes ou chaussures de sécurité  
Marteau  
Paire de pinces  
Tournevis à têtes variables  
Clef à molette  
Couteau ou exacto  
Ruban à mesurer

### Suggérés

Casque  
Lampe de poche  
Clef Allen 5/16  
Multi-outils (leatherman ou gerber)  
Gants de travail

Il est toujours conseillé d'apporter sa propre bouteille d'eau au travail.

**Toutes communications adressées aux adresses courriels précédemment mentionnées doivent être faites avec respect et courtoisie. Tout autre type de comportement ne sera pas tolérés et les messages de cette nature seront tout simplement ignorés et soumis à une enquête du Bureau Exécutif.**

*Dans ce document, l'usage exclusif de certains génériques masculins ne vise qu'à alléger le texte et n'implique aucune discrimination. Les expressions de genre masculin s'entendent également au féminin.*

---

## **Chef Machiniste**

Il est en charge de l'ensemble de l'équipe lors de toutes les étapes liées à un montage, spectacle, démontage et toutes autres tâches connexes. Il est le premier appelé sur la plus grande majorité des appels. Il est aussi le chef du département « Machiniste » et il est la personne qui fait le pont entre les techniciens et l'employeur. Il doit avoir des compétences et de l'expérience à ce poste.

## **Chefs de département**

Ils sont en charge de leur département respectif lors de toutes les étapes liées à un montage, spectacle, démontage et toutes autres tâches connexes liées à leur propre département. Ils sont les premiers appelés dès que de l'équipement de leur département doit être installé, géré ou manipulé. Ils doivent avoir des compétences et de l'expérience à ce poste.

## **Délégués sociaux**

Les délégués sociaux sont des personnes ressources intervenant dans le cadre syndical ayant pour tâche d'être à l'écoute des collègues en vue d'améliorer leur qualité de vie en milieu de travail et en général. Pour la liste des membres qui occupent cette fonction, vous pouvez aller au bas de cette page : <https://iatse56.com/notre-equipe/>.

## **Délégué d'atelier**

Il est le délégué syndical lié à une unité d'accréditation spécifique. Il fait partie de l'équipe maison et fait le lien entre son lieu de travail et le bureau exécutif du syndicat. Il est la référence dès qu'il s'agit de l'application de la Convention Collective propre à son unité. Il peut être amené à gérer la grande majorité des dossiers relatifs à celle-ci, tout cela en consultant le bureau exécutif.

**AVEC LE  
LOCAL 56,  
IL FAUT  
TOUJOURS...**

...ÊTRE PONCTUEL, PROFESSIONNEL ET RESPECTUEUX,  
...SE PRÉSENTER AU CHEF MACHINISTE AVANT CHAQUE APPEL,  
...REEMPLIR UN RAPPORT D'ACCIDENT LORSQU'ON SE BLESSE,  
...S'HABILLER EN NOIR POUR LES APPELS « SPECTACLE »,  
...S'ADRESSER AU CHEF MACHINISTE OU À SON  
CHEF DE DÉPARTEMENT S'IL Y A UN PROBLÈME.

# PAIE

## Cycle de paie

7 jours, du dimanche au samedi, payés le jeudi 2 semaines après la période

## Salaires

	Rég.	150%	200%	Show	Autre	Note
Chef	23.03\$	34.55\$	46.06\$	115.09\$		
Chef Polyvalent	26.49\$	39.74\$	52.98\$	132.47\$		
Technicien(ne)	19.39\$	29.09\$	38.78\$	97.00\$		

À ces taux s'ajoutent des bénéfices marginaux tel que prévu dans la Convention Collective en vigueur.

## Cotisation syndicale

Membre	2%
Permissionnaire	10%